



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19038416

Déposé / Reçu le

07 MARS 2019

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0668 908 931**

Dénomination

(en entier) : **CYECO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Rue Thiéfry 99, 1030 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

CYECO SPRL
Rue Thiéfry 99
1030 Bruxelles

Je soussigné YAVAS Hasan et CEKIC Abdulkadir, agissant en tant que gérant de la société privée à responsabilité limitée de droit Belge, et est dénommée CYECO. Décide le transfert du siège social de la société.

Cette décision est prise le 26/02/2019, à l'adresse du siège actue: Rue thiéfry 99, 1030 Bruxelles.

Le siège social est transféré à l'adresse suivante: Rue Arthur Maes 82, 1130 Haren, dans le même département. Ce transfert prend effet le 01/03/2019.

Cette décision entraîne une modification des statuts de l'entreprise:

Ancienne mention: "Le siège social était situé à Rue thiéfry 99, 1030 Schaerbeek"

Mention réctifié: "Le siège social est situé a Rue Arthur Maes 82, 1130 Haren" le 01/03/2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).